



*Avec vous,  
Pour vous,  
Près de vous !*

Bonjour,

Comme annoncé dans ma newsletter n° 54 du 28 février 2011, je vous communique ci-dessous :

- Les articles parus dans l'édition de Var-Matin du 26 février traitant de la Conférence Territoriale organisée par le Conseil Général du Var au Collège des Chênes pour le territoire Var Estérel ;
- Les liens pour accéder au site du Conseil Général et aux pages dédiées à cet important dossier.

Bonne lecture

Bien à vous  
@ bientôt

Jean-Pierre SERRA

## Fréjus

samedi 26 février 2011 - page 8

# Maîtriser les enjeux futurs

**CONSEIL GÉNÉRAL** Le président et ses équipes se préoccupent du territoire d'ici 2030. Une conférence a permis de comprendre les risques d'un développement non-contrôlé

Un Var « choisi » et non « subi » à l'horizon 2030, notamment dans les communes et le paysage de l'Estérel.

Belle ambition pour le conseil général, que la perspective d'un département surpeuplé et vieillissant, perdant peu à peu ses zones agricoles, effraie. D'où la réflexion du président Horace Lanfranchi et de ses équipes, qui sillonnent les huit territoires du Var afin d'expliquer les risques encourus, et les pistes à suivre pour y remédier. Le président et les conseillers généraux du secteur avaient choisi, jeudi, le collège des Chênes pour une conférence territoriale, tenue en présence d'élus, d'acteurs et décideurs de ce territoire.

Horace Lanfranchi expliquait « que le contexte très évolutif auquel nous sommes confrontés aujourd'hui nous impose plus que jamais d'anticiper sur l'avenir, sur les enjeux de demain et les choix qui s'offrent à nous en terme de développement. Ces choix doivent être l'expression d'une volonté de maîtriser notre devenir, et non pas de subir les tendances qui nous sont imposées de l'extérieur. Si nous laissons les tendan-

ces actuelles s'installer et se développer, le Var de demain n'aura plus le visage du département que nous aimons et que nous défendons ».

D'où cette étude prospective « Var 2030 » qui « doit nous amener à cette prise de conscience, à cette expression du Var souhaité, à l'examen des vocations de nos territoires et des différents scénarii de développement possibles pour chacun d'eux ».

### Richesse économique et population âgée

Un film résumait la situation actuelle, soit une forte attractivité résidentielle, créatrice de richesses économiques, mais également de déséquilibres sociaux. Var Estérel a vu 50 000 habitants supplémentaires depuis 30 ans et la population vieillit.

Environ 31 % des habitants ont plus de 60 ans (Var 27 %), ce qui constitue la moyenne la plus élevée des territoires. L'économie du territoire est dopée par le tourisme et les retraités, et les prix des logements sont supérieurs à la moyenne du département. Le niveau de vie y est certes élevé, mais mas-



La conférence territoriale avait attiré de nombreux élus et décideurs économiques, à l'invitation du président Horace Lanfranchi.

(Photos Patrick Clementé)

que de fortes disparités de revenus. L'environnement est riche et protégé, ce qui limite l'extension urbaine, mais les espaces agricoles subissent cette pression urbaine.

Une fois ce constat établi, il faut envisager l'avenir. La prospective envisage ainsi 60 000 habitants supplémentaires en 2030, et un quasi-doublement du nombre d'habitants de plus de 60 ans. Le département doit s'y adapter et prévoir les structures nécessaires pour les accueillir, tout en préservant la

qualité de vie et l'environnement. Pas facile à résoudre.

### Développement maîtrisé

Le directeur général des services, Patrick Heintz, après avoir rappelé que les contrats successifs sur ce territoire « ont permis de 2006 à 2011 de financer plus de 38 millions d'euros de projets communaux, et 31 millions de travaux routiers », s'interrogeait sur le modèle de développement choisi pour l'avenir.

« Si l'option est d'aller vers un développement maîtrisé et non subi, nous devons renforcer nos exigences au regard de l'utilisation de l'espace ». Ce territoire se présente comme un bassin de vie économique majeur du département. Il bénéficie d'un environnement naturel entre terre et mer, mais attention : « la forte pression immobilière et foncière de ce territoire résidentiel et touristique impacte l'ensemble du développement territorial. Il apparaît donc souhaitable de repenser les modes d'urbanisation, et de trouver des solutions alternatives économes de foncier, pour loger les actifs du territoire tout en respectant son identité et sa qualité ».

Le conseil général entend également signer des conventions avec les grands opérateurs publics afin que « ces nouveaux partenariats nous permettent de mettre en œuvre une forme mutualisée de service public d'initiative territoriale dans les domaines du déplacement, du haut-débit, des soins, de la garde d'enfants, de la formation... » La preuve que le futur se prépare dès maintenant.

**ERIC DELUARD**  
edeluard@varmatin.com

© - DR - Groupe Nice-Matin

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS





*Avec vous,  
Pour vous,  
Près de vous !*

## Les maisons s'ouvrent...

**P**our mieux répondre aux demandes, les maisons départementales de territoire vont être agrandies et ouvertes au grand public, afin de devenir un véritable lieu de ressources et d'informations pour la population.

De quoi se renseigner sur les maisons de garde, maison de retraite, transports et autres prestations en rapport avec le conseil général.

Patrick Heintz précisait « *qu'une plus grande pluridisciplinarité des services sociaux, et notamment des UTS, permettra de répondre de manière plus ciblée aux besoins spécifiques des usagers. Des pôles techniques d'interventions permettront d'améliorer l'efficacité des équipes techniques sur les territoires* ».

Le conseil général va également créer une Société publique locale (SPL), intervenant dans les domaines techniques que sont la voirie, les bâtiments, l'eau, l'assainissement, l'électrification rurale et la gestion financière.

« *Elle devrait nous permettre d'apporter des réponses plus rapides aux besoins des territoires, et proposera des prestations d'assistance, de conseil et d'ingénierie auprès des communes qui adhéreront à cette structure* ».

E. D.



Patrick Heintz a confirmé que des maisons départementales de territoire allaient ouvrir.

## Préserver l'agriculture

**La préservation des espaces agricoles, comme de ceux qui en vivent, est au centre de toutes les préoccupations du conseil général.** « *L'un des enjeux majeur de l'agriculture est de protéger les espaces agricoles utiles en les reconnaissant comme des espaces d'activités économiques à part entière* ».

Et Patrick Heintz, directeur général des services, de proposer une valorisation des métiers, une di-

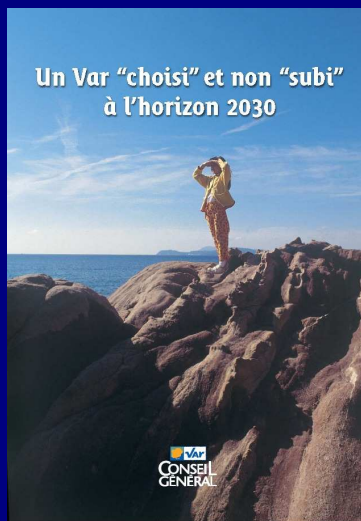
versification des activités, et la poursuite des progrès dans le domaine de la qualité des produits de terroirs. À ses yeux, il faut également « *valoriser et accompagner les projets de zones d'activités productives..., innover sur les services à la personne et devenir plus volontariste dans l'aide aux communes et intercommunalités. Nous gagnerions à passer d'une enveloppe communale à une enveloppe territoriale* ».

© - DR - Groupe Nice-Matin

Un Var "choisi" et non "subi"  
à l'horizon 2030

Téléchargez  
la brochure  
sur le site

[www.cg83.fr](http://www.cg83.fr)



Regardez  
la vidéo  
sur le site

[www.cg83.fr](http://www.cg83.fr)

© - Crédits Photos DR -

Cliquez sur le lien : <http://www.var.fr/ressources/files/territoires/BrochVAR2030.pdf>